



Déclaration liminaire du SNALC-FGAF au CTA du 16 mars 2017

Le SNALC-FGAF a lu avec un ennui poli la circulaire de rentrée 2017. Alors qu'un tel texte devrait fixer des orientations simples, claires et proches des préoccupations des collègues, des élèves et des parents, il consiste en réalité en un long panégyrique de la politique menée qui tient bien peu compte du réel.

Le SNALC s'interroge sur l'intérêt de ce type de textes, qui doit demander beaucoup de travail aux services du ministère alors qu'il ne sert qu'à faire de la com'. Il présente une vision du système scolaire parfaitement déconnectée des difficultés rencontrées dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires. Ce n'est pas en nous abreuvant d'un verbiage creux à base de " parcours " et de " formations m@gistère " qu'on va améliorer quoi que ce soit, bien au contraire.

Le SNALC dénonce avec force la présence dans le texte de dispositions qui ne sont même pas encore passées par les instances consultatives, comme par exemple la possibilité en cas d'échec de conservation de certaines notes au bac en cas de changement de série, qui est dans de nombreux cas un non-sens pédagogique.

Le SNALC demande donc qu'on arrête avec ce rituel de la circulaire de rentrée, qui fait perdre son temps à tout le monde, y compris probablement aux journalistes.

En effet, pour prendre un exemple concret, dès la 3^{ème} ligne de cette circulaire il est écrit : « Pour construire une école qui offre les mêmes chances à tous, les actions nécessaires ont été engagées avec détermination. » Or, lors des CTSD d'hier et d'avant-hier, nous avons eu la preuve que le collège n'offre plus les mêmes chances à tous. Déjà l'an passé, certains collèges n'avaient plus de poste de lettres classiques. Cette année, qui voit la mise en place de la réforme, nous passons à la vitesse supérieure et dans notre académie trop de postes de lettres classiques, sont supprimés. Quand le SNALC-FGAF avait dénoncé la destruction de l'enseignement des langues anciennes, Mme le Ministre avait rétorqué que désormais le latin ne serait plus réservé à une élite mais que ce serait « le latin pour tous ». On voit bien le résultat : c'est le latin pour personne.

De fait, les professeurs de lettres classiques, non seulement paient le prix fort de la réforme, mais en plus, ils servent de variable d'ajustement pour pallier la baisse d'effectif et donc la perte d'heures de français. Sans doute certains se diront-ils que c'est une aubaine, qu'ainsi il sera plus facile l'année suivante de fermer l'option latin. Pour le SNALC-FGAF c'est tout simplement scandaleux de choisir de supprimer un poste de lettres classiques quand il n'y a pas de perte horaire en latin mais seulement en français, parce que le collège perd une ou plusieurs divisions. Pourquoi maltraiter ainsi les lettres classiques ? Il ne faudra plus faire semblant de s'étonner que les élèves passés par le collège public réformé soient incapables de maîtriser le français et préfèrent truffer leurs propos d'anglicismes qu'ils ne comprennent pas la plupart du temps, en lieu et place des locutions latines que nous, membres du CTA, utilisons quotidiennement. Le SNALC-FGAF estime dans ces conditions qu'il est parfaitement hypocrite de vouloir imposer une clause Molière dans le bâtiment.